

Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques, 2012

Confidentiel une fois rempli.

If you would prefer to receive this questionnaire in English, please call us toll-free at 1-866-445-4323.

Veillez inscrire une adresse électronique de l'entreprise.

0009 Adresse électronique

Veillez vérifier le nom de l'administration publique, de l'organisme, de la commission ou de l'organisation de gestion des déchets, ainsi que l'adresse et nom du contact, et faire les corrections nécessaires.

0001 L'administration publique, de l'organisme, de la commission ou de l'organisation de gestion des déchets

0021 a/s de

0004 Adresse

0005 Ville

0006 Province ou territoire Code postal C0007

Introduction

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, *Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19*.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

La présente enquête vise à recueillir des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions de l'industrie de la gestion des déchets à l'économie et à l'environnement du Canada. Les résultats permettront aux entreprises de l'industrie, de même qu'aux responsables des politiques publiques, de prendre des décisions éclairées fondées sur des données spécifiques à l'industrie de la gestion des déchets. **Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des entreprises) en 2012.** Ces deux enquêtes permettront de fournir une description complète de la gestion des déchets au Canada. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche, en conformité avec son mandat.

Confidentialité

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau du répondant, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques.

Les renseignements sur la confidentialité, les ententes de partage de données et les couplages d'enregistrements se trouvent à la dernière page du questionnaire.

Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez consulter le Guide à la fin du questionnaire ou vous adresser à :

Statistique Canada

Téléphone (sans frais) : **1-866-445-4323**

Adresse électronique : enviro-dechets-adminpub@statcan.gc.ca

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

Couverture

Dans le présent questionnaire, veuillez fournir les données de l'établissement indiqué ci-dessus.

IMPORTANT:

Veillez lire le Guide à la fin du questionnaire avant de répondre. Si votre réponse à une question est zéro, veuillez inscrire « 0 » dans la case correspondante plutôt que de laisser la cellule vide. Veuillez indiquer les montants en dollars canadiens.

Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer notre bureau de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.



Instructions générales

Veillez lire ce qui suit avant de remplir le questionnaire

Cette enquête vise l'administration responsable du fonctionnement du programme de gestion des déchets.

Le terme « administration » représente toute administration publique, tout organisme gouvernemental, toute commission ou tout conseil de gestion des déchets.

Si cette administration représente un regroupement de municipalités, un palier supérieur ou est un organisme spécial qui est responsable de la gestion des déchets pour un certain nombre d'administrations de palier inférieur, veuillez alors répondre pour les municipalités relevant de cette administration. Toute mention faite dans le questionnaire à l'endroit de cette administration devrait être interprétée comme touchant toutes les municipalités relevant de cette administration. Veuillez fournir une liste des municipalités membres dans la section 1.

Si vous représentez une administration de palier inférieur et que vous ne tenez pas de statistiques sur l'une ou l'autre des fonctions prévues dans le présent questionnaire, veuillez remplir

la section 6 sur les données financières et les données sur l'emploi concernant les frais/redevances que vous avez payés au palier supérieur. Indiquer dans la section Commentaires quel palier supérieur ou organisme spécial est responsable des services de gestion des déchets dans votre municipalité.

Si cette administration peut déclarer seulement certaines des données requises, veuillez déclarer les renseignements dont vous disposez et indiquer dans la section Commentaires le nom de la personne avec laquelle nous pouvons communiquer pour obtenir les renseignements manquants.

Cette enquête comprend sept sections. Veuillez répondre à toutes les sections de l'enquête à moins d'indication contraire.

Si cette municipalité ne recueille pas les données en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez (charge de camion, livres, etc.) dans l'espace prévu à cet effet.

Autorisation de divulguer des données

Les gouvernements des provinces et des territoires ont demandé d'avoir accès aux dossiers des organismes qui y sont établis et qui répondent à la présente enquête. Ils s'efforcent ainsi de réduire le fardeau de réponse que la présente enquête et d'autres enquêtes provinciales et territoriales portant sur les activités de gestion des déchets vous imposent à vous, les répondants municipaux.

Par la présente, j'autorise le statisticien en chef du Canada à consentir à divulguer, au ministère chargé de la collecte de données statistiques sur la gestion des déchets de ma province ou de mon territoire, toute information liée à mon organisation qui a été fournie à Statistique Canada dans le cadre de l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques de 2012*.

⁹⁰³ Oui ► *Veillez remplir ce qui suit.*

Non ► *Passez à la section 1.*

Nom (Lettres majuscules)

Date

Année

Mois

Jour

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature

Titre

Administration

Adresse

Section 1 - Services de gestion des déchets

Au nom de qui répondez-vous?

1.1 Dressez la liste de tous les villages, cantons, municipalités et villes pour lesquels cette administration fournit des services de gestion des déchets. Pour chaque municipalité énumérée, veuillez indiquer, en remplissant le cercle correspondant, les services fournis par cette administration.

Ville ou municipalité		Services fournis par cette administration			
		Collecte <i>(Section 2)</i>	Élimination/ traitement <i>(Section 4)</i>	Recyclage/ traitement de matières organiques <i>(Section 3)</i>	Planification ou administration de la gestion des déchets <i>(Section 6)</i>
		Inscrivez tous ceux qui s'appliquent			
Cette administration	101 <input type="text"/>	105 <input type="checkbox"/>	106 <input type="checkbox"/>	107 <input type="checkbox"/>	108 <input type="checkbox"/>
Municipalité n°1	109 <input type="text"/>	113 <input type="checkbox"/>	114 <input type="checkbox"/>	115 <input type="checkbox"/>	116 <input type="checkbox"/>
Municipalité n°2	117 <input type="text"/>	121 <input type="checkbox"/>	122 <input type="checkbox"/>	123 <input type="checkbox"/>	124 <input type="checkbox"/>
Municipalité n°3	125 <input type="text"/>	129 <input type="checkbox"/>	130 <input type="checkbox"/>	131 <input type="checkbox"/>	132 <input type="checkbox"/>
Municipalité n°4	133 <input type="text"/>	137 <input type="checkbox"/>	138 <input type="checkbox"/>	139 <input type="checkbox"/>	140 <input type="checkbox"/>
Municipalité n°5	141 <input type="text"/>	145 <input type="checkbox"/>	146 <input type="checkbox"/>	147 <input type="checkbox"/>	148 <input type="checkbox"/>
Municipalité n°6	149 <input type="text"/>	153 <input type="checkbox"/>	154 <input type="checkbox"/>	155 <input type="checkbox"/>	156 <input type="checkbox"/>
Municipalité n°7	157 <input type="text"/>	161 <input type="checkbox"/>	162 <input type="checkbox"/>	163 <input type="checkbox"/>	164 <input type="checkbox"/>
Municipalité n°8	165 <input type="text"/>	169 <input type="checkbox"/>	170 <input type="checkbox"/>	171 <input type="checkbox"/>	172 <input type="checkbox"/>
Municipalité n°9	173 <input type="text"/>	177 <input type="checkbox"/>	178 <input type="checkbox"/>	179 <input type="checkbox"/>	180 <input type="checkbox"/>

Période de déclaration

1.2 Veuillez déclarer les renseignements financiers pour l'exercice le plus récent ayant pris fin entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013.

Exercice financier Début : ¹⁸¹ Année Mois Jour Fin : ¹⁸² Année Mois Jour

Section 2 - Collecte et transport des déchets non dangereux (ordures), des matières recyclables et des matières organiques

Collecte/transport des déchets non dangereux (ordures)

2.1 En 2012, cette administration a-t-elle collecté et/ou transporté des déchets (ordures) à un site d'enfouissement, à un incinérateur/une installation d'énergie des déchets, une installation de traitement de déchets résiduels, ou une station de transfert?

201 Oui ► *Veillez remplir ce qui suit.* Aucune collecte de déchets ► *Passez à la question 2.3.*

Les déchets étaient-ils collectés/transportés par :

(Inscrivez tous ceux qui s'appliquent)

les employés de cette administration ► 203 Oui Non

des entrepreneurs embauchés par cette administration ► 204 Oui Non

Veillez préciser le(s) nom(s) des entrepreneurs

205

206

d'autres administrations ► 269 Oui Non

Veillez préciser le(s) nom(s) des administrations

270

271

2.2 *Veillez préciser le(s) nom(s) des installations où les déchets ont été amenés. N'inclure que les destinations finales comme les sites d'enfouissement, les incinérateurs/les installations d'énergie des déchets, les installations de traitement de déchets résiduels, etc. Ne pas préciser les stations de transfert à moins que celles-ci soient la destination finale.*

255

256

257

Collecte/transport de matières recyclables non dangereuses

2.3 En 2012, cette administration a-t-elle géré un programme de collecte sélective à la source pour les matières recyclables?

211 Oui ► *Passez à la question 2.4.* Non ► *Passez à la section 2.6.*

2.4 Ces matières ont-elles été collectées/transportées par :

(Inscrivez tous ceux qui s'appliquent)

les employés de cette administration ► 213 Oui Non

des entrepreneurs embauchés par cette administration ► 214 Oui Non

Veillez préciser le(s) nom(s) des entrepreneurs

215

216

d'autres administrations ► 272 Oui Non

Veillez préciser le(s) nom(s) des administrations

273

274

2.5 Veillez préciser le(s) nom(s) des installations où les matières recyclables ont été amenées.

259

260

261

Collecte/transport des matières organiques

2.6 En 2012, cette administration a-t-elle géré un programme de collecte sélective à la source pour les matières organiques destinées au traitement?

246 Oui ► *Passez à la question 2.7.* Non ► *Passez à la section 3.*

2.7 Ces matières ont-elles été collectées/transportées par :

(Inscrivez tous ceux qui s'appliquent)

les employés de cette administration ► 247 Oui Non

des entrepreneurs embauchés par cette administration ► 248 Oui Non

Veillez préciser le(s) nom(s) des entrepreneurs

249

250

d'autres administrations ► 275 Oui Non

Veillez préciser le(s) nom(s) des administrations

276

277

2.8 Veillez préciser le(s) nom(s) des installations où les matières organiques ont été traitées (p. ex., le compostage, la digestion anaérobie).

263

264

Section 3 - Récupération des déchets : traitement des matières organiques et recyclage

Traitement des matières organiques (compostage et digestion anaérobie)

3.1 En 2012, cette administration possédait-elle une installation où les matières organiques étaient traitées? Veuillez inclure les sites d'enfouissement où les matières organiques ont été compostées.

³²⁷ Oui ► Veuillez remplir ce qui suit. Non ► Passez à la question 3.3.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

³⁶⁷

Veuillez inclure la quantité totale des déchets de nourriture, des déchets organiques séparés à la source, de feuilles et de résidus de jardin ainsi que d'arbres de Noël et de citrouilles.

Nom et opérateur de l'installation si différent de cette administration	Année d'ouverture	Quantité de matières reçues à l'installation (tonnes métriques)	Sources des matières (pourcentage) (Voir les définitions au verso du questionnaire)			Matières éliminées comme résidu de traitement (p. ex., des matières contaminées) (%)
			Résidentielles (%)	Non résidentielles (ICI et CRU) (%)	Les totaux doivent être égaux à 100 %	
³²⁹ <input type="text"/>	³³¹ <input type="text"/>	³³² <input type="text"/>	³⁶⁸ <input type="text"/>	³⁶⁹ <input type="text"/>	100 %	³⁷¹ <input type="text"/>
³³⁶ <input type="text"/>	³³⁸ <input type="text"/>	³³⁹ <input type="text"/>	³⁷² <input type="text"/>	³⁷³ <input type="text"/>	100 %	³⁷⁵ <input type="text"/>
³⁴³ <input type="text"/>	³⁴⁵ <input type="text"/>	³⁴⁶ <input type="text"/>	³⁷⁶ <input type="text"/>	³⁷⁷ <input type="text"/>	100 %	³⁷⁹ <input type="text"/>
		³⁶⁴ Total ► <input type="text"/>				

Veuillez dresser la liste des installations additionnelles dans la section Commentaires (section 7).

3.2 Veuillez indiquer la quantité de chaque type de matière organique traitée dans la/les installation(s) mentionnée(s) à la question 3.1.

Type de matière	Quantité de matières organiques (tonnes métriques)	Type de matière	Quantité de matières organiques (tonnes métriques)
Feuilles et résidus de jardins	183 [Progression bar]	Biosolides	185 [Progression bar]
Déchets de nourriture/ Déchets organiques séparés à la source	184 [Progression bar]	Autre (Veuillez préciser) ¹⁸⁶ [Text input]	189 [Progression bar]
Déchets de la foresterie/ Déchets de bois	187 [Progression bar]	Autre (Veuillez préciser) ¹⁹⁰ [Text input]	191 [Progression bar]
Déchets de l'agriculture	188 [Progression bar]	Autre (Veuillez préciser) ¹⁹⁴ [Text input]	192 [Progression bar]

Recyclage

3.3 En 2012, cette administration possédait-elle une installation (gérée au privé ou au niveau municipal) où les matières ont été préparées en vue de leur recyclage? (p. ex., un centre de récupération et de tri, un centre de recyclage ou un centre d'apports volontaires).

³⁸⁵ Oui ► Passez à la question 3.4. Non ► Passez à la section 4.

3.4 Veuillez remplir ce qui suit.




Nom et opérateur de l'installation si différent de cette administration	Sources des matières (pourcentage) (Voir les définitions au verso du questionnaire)				Matières éliminées comme résidu de traitement (p. ex., des matières contaminées) (%)
	Résidentielles (%)	Industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI) (%)	Construction, rénovation et démolition (CRD) (%)	Les totaux doivent être égaux à 100 %	
225 [Text input]	228 [Progression bar]	229 [Progression bar]	230 [Progression bar]	100 %	386 [Progression bar]
232 [Text input]	235 [Progression bar]	236 [Progression bar]	237 [Progression bar]	100 %	387 [Progression bar]
239 [Text input]	242 [Progression bar]	243 [Progression bar]	244 [Progression bar]	100 %	388 [Progression bar]

Veuillez dresser la liste des installations additionnelles dans la section Commentaires (section 7).

3.5 Veuillez indiquer les quantités de matières vendues sur le marché en 2012 provenant des installations indiquées à la question 3.4. Compter les quantités une fois seulement. Veuillez exclure les matières organiques déclarées à la question 3.1.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

▶ 389

Type de matière	Quantité de matières vendues sur le marché (tonnes métriques)	Type de matière	Quantité de matières vendues sur le marché (tonnes métriques)
Journaux, annuaires téléphoniques, revues ▶	314 <input type="text"/>	Plastique – PET (1)  ▶	391 <input type="text"/>
Carton ondulé ▶	315 <input type="text"/>	Plastique – PEHD (2)  ▶	392 <input type="text"/>
Fibres à papier mélangées et carton pour boîtes ▶	316 <input type="text"/>	Tous les autres plastiques (3-7)  ▶	393 <input type="text"/>
Verre ▶	317 <input type="text"/>	Plastiques mélangés ▶	323 <input type="text"/>
Métaux ferreux (incluant les ferrailles) ▶	318 <input type="text"/>	Récipients aseptiques/ emballages Tetra Pak ▶	398 <input type="text"/>
Électroménagers ▶	395 <input type="text"/>	Récipients triangulaires (p. ex., les cartons à lait) ▶	399 <input type="text"/>
Aluminium ▶	394 <input type="text"/>	Électroniques ▶	396 <input type="text"/>
Cuivre ▶	390 <input type="text"/>	Pneus ▶	397 <input type="text"/>
Métaux mélangés ▶	322 <input type="text"/>	Matériaux de CRD (<i>Veuillez ne pas inclure l'asphalte, le béton, les gravats et les matières se rapportant au déblaiement des terrains</i>) ▶	324 <input type="text"/>
Autre (<i>Veuillez préciser</i>) ³⁶⁶ <input type="text"/> ▶			325 <input type="text"/>
Total des matières vendues sur le marché ▶			326 <input type="text"/>

Section 4 - Gestion des déchets non dangereux (ordures)

Stations de transfert

4.1 En 2012, cette administration possédait-elle une station de transfert pour les déchets non dangereux?

⁵⁰¹ Oui ► Passez à la question 4.2.

Non ► Passez à la question 4.3.

4.2 Pour chaque station de transfert possédée dans la province ou dans le territoire en 2012, indiquez le nom, l'opérateur et indiquez la meilleure estimation des sources de déchets ainsi que la quantité totale de déchets qui est gérée par la station de transfert.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.



502

Nom et emplacement de la station de transfert	Opérateur de station de transfert si différent de cette administration	Pourcentage approximatif de déchet total gérés par l'installation selon la source			Présence de balance? <i>Si oui, remplir le cercle</i>	Quantité de déchets gérés par la station de transfert <i>(tonnes métriques)</i>
		Résidentielle	Industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI)	Construction, rénovation et démolition (CRE)		
503	504	505	506	507	508	509
					<input type="radio"/>	
510	511	512	513	514	515	516
					<input type="radio"/>	
517	518	519	520	521	522	523
					<input type="radio"/>	
524	525	526	527	528	529	530
					<input type="radio"/>	
531	532	533	534	535	536	537
					<input type="radio"/>	
538	539	540	541	542	543	544
					<input type="radio"/>	
Total des déchets gérés par des stations de transfert ►						545

Élimination ou traitement des déchets (ordures)

4.3 Cette administration a-t-elle posséd  ou exploit  une installation o  les d chets ont  t   limin s ou trait s en 2012? Inclure tous les types de sites d'enfouissement (p. ex., enfouissement sanitaire, stabilis , bior acteur), incin ration/traitement thermique (p. ex., l' nergie des d chets, gaz fication) et le traitement des d chets r siduels (p. ex., la conversion de d chets non recyclables comme source de carburant alternative).

401 Oui ► Passez   la question 4.4. Non ► Passez   la question 4.6.

4.4 Pour chaque installation exploit e par cette administration dans la province ou le territoire en 2012, indiquez le nom, le type d'installation, les sources et la quantit  de d chets  limin s/trait s dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance ou veuillez fournir votre meilleure estimation.

Voir les d finitions au verso du questionnaire.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes m triques, veuillez indiquer l'unit  de mesure que vous utilisez.

► 477

Nom de l'installation	Op�rateur de cette installation, si diff�rent de cette administration	Type d'installation EN - Enfouissement, P - Procasseur IN - Incin�rateur, (ne choisir qu'un type)	Pourcentage approximatif de tous les d�chets �limin�s/trait�s, selon la source			Pr�sence de balance? <i>Si oui, remplir le cercle</i>	Quantit� de d�chets �limin�s/trait�s dans cette installation en 2012 <i>(tonnes m�triques)</i>
			R�sidentielle	Industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI)	Construction, renovation et d�molition (CR)		
403	404	405	407	408	409	410	411
412	413	414	416	417	418	419	420
421	422	423	425	426	427	428	429
430	431	432	434	435	436	437	438
439	440	441	443	444	445	446	447
448	449	450	452	453	454	455	456
457	458	459	461	462	463	464	465
466	467	468	470	471	472	473	474
Total des d�chets �limin�s/trait�s dans ces installations ►							475

Veuillez dresser la liste des installations additionnelles dans la section Commentaires (section 7).

Sites d'enfouissement

La question suivante concerne les sites d'enfouissement. Si aucun site d'enfouissement n'a été identifié à la question 4.4, veuillez passer à la question 4.6.

4.5 Veuillez remplir le tableau ci-dessous en précisant si le(s) site(s) d'enfouissement indiqués à la question 4.4 ont reçu les matières mentionnées plus bas, la quantité reçue, l'unité de mesure ainsi que si vous avez inclus cette matière à votre réponse de la question 4.4 (quantité de déchets éliminés dans le site d'enfouissement).

Type de matière	Reçue au site d'enfouissement?	Quantité	Unité de mesure (p. ex., tonnes métriques, et kilogrammes)	Inclus à la question 4.4?
Cendres résiduelles provenant d'un incinérateur à déchets solides ou de boues d'épuration	573 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	575 <input type="text"/>	584 <input type="text"/>	581 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Sols contaminés	576 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	578 <input type="text"/>	585 <input type="text"/>	579 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Sols propres	582 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	583 <input type="text"/>	586 <input type="text"/>	580 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Résidu domestique dangereux/spéciaux et réduction des déchets

4.6 En 2012, cette administration a-t-elle administré, seul ou en collaboration avec une autre administration, un programme pour collecter les résidus domestiques dangereux/spéciaux.

478 Oui Non

4.7 Cette administration a-t-elle implanté certains de ces programmes afin d'encourager la réduction de déchets? Inscrivez tous ceux qui s'appliquent.

483 Limites de sac

484 Distribution de bac à composter pour l'arrière-cour (subventionné)

485 Réduction de la collecte de déchets (p. ex., à toutes les deux semaines)

486 Frais d'utilisation/étiquettes pour sac

487 Programme de sac transparent pour les déchets

488 Autre (veuillez précisez) :

489

490 Autre (veuillez précisez) :

491

492 Autre (veuillez précisez) :

493

Section 5 - Exportations et importations de matières non dangereuses

Exportations et importations de déchets (ordures) pour l'élimination/le traitement

5.1 Cette administration a-t-elle transporté/exporté des déchets non dangereux destinés à l'élimination/traitement vers une autre province, un autre territoire ou vers les États-Unis en 2012? Inclure l'expédition directe et l'expédition des stations de transfert.

601 Oui ► Veuillez compléter ce qui suit. Non ► Passez à la question 5.2.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

► 655

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de déchets envoyés dans une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de déchets envoyés aux États-Unis (tonnes métriques)
615	616	617	618
619	620	621	622
623	624	625	626
Total des déchets exportés pour l'élimination/le traitement ►		607	610

5.2 Les déchets non dangereux provenant de l'extérieur de cette province ou territoire ont-ils été éliminés/traités dans l'installation de cette administration (p. ex., site d'enfouissement, incinérateur/énergie des déchets, installation de traitement de déchets résiduels) dans cette province/territoire en 2012?

646 Oui ► Veuillez compléter ce qui suit. Non ► Passez à la section 5.3.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

► 647

	Quantité de déchets provenant d'autres provinces/territoires (tonnes métriques)	Quantité de déchets provenant des États-Unis (tonnes métriques)
Total des déchets importés pour l'élimination/le traitement ►	651	653

Exportations et importations des matières recyclables et des matières organiques

5.3 Cette administration a-t-elle transporté/exporté des matières recyclables à une installation de récupération et de tri à l'extérieur de cette province/territoire en 2012? Ne pas inclure les exportations de matières recyclables destinées à un marché d'écoulement dans d'autres provinces ou aux États-Unis. Rapportez les exportations de matières organiques mentionnées à la question 5.4.

⁶⁵⁶ Oui ► Veuillez compléter ce qui suit. Non ► Passez à la question 5.4.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

► ⁶⁵⁷

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de matières recyclables exportées à une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières recyclables exportées aux États-Unis (tonnes métriques)
⁶⁵⁸ <input type="text"/>	⁶⁵⁹ <input type="text"/>	⁶⁶⁰ <input type="text"/>	⁶⁶¹ <input type="text"/>
⁶⁶² <input type="text"/>	⁶⁶³ <input type="text"/>	⁶⁶⁴ <input type="text"/>	⁶⁶⁵ <input type="text"/>
Total des matières recyclables exportées ►		⁶⁶⁶ <input type="text"/>	⁶⁶⁷ <input type="text"/>

5.4 Cette administration a-t-elle transporté/exporté des matières organiques pour le traitement (p. ex., composte, digestion anaérobie) dans une installation à l'extérieur de cette province/territoire en 2012?

⁶⁶⁸ Oui ► Veuillez compléter ce qui suit. Non ► Passez à la question 5.5.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

► ⁶⁶⁹

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de matières organiques traitées dans une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques traitées aux États-Unis (tonnes métriques)
⁶⁷⁰ <input type="text"/>	⁶⁷¹ <input type="text"/>	⁶⁷² <input type="text"/>	⁶⁷³ <input type="text"/>
⁶⁷⁴ <input type="text"/>	⁶⁷⁵ <input type="text"/>	⁶⁷⁶ <input type="text"/>	⁶⁷⁷ <input type="text"/>
Total des matières organiques exportées ►		⁶⁸⁰ <input type="text"/>	⁶⁸¹ <input type="text"/>

5.5 Les matières recyclables et/ou les matières organiques provenant de l'extérieur de cette province/territoire ont-elles été traitées par cette administration, par un centre de récupération et de tri ou par une installation de compostage/digestion anaérobie en 2012?

683 Oui ► *Veillez compléter ce qui suit.* Non ► *Passez à la section 6.*

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

684

	Quantité de matières recyclables provenant d'une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières recyclables provenant des États-Unis (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques provenant d'une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques provenant des États-Unis (tonnes métriques)
Total des matières importées ►	685 <input type="text"/>	686 <input type="text"/>	687 <input type="text"/>	688 <input type="text"/>

Section 6

Données financières et données sur l'emploi

6.1 Revenus bruts. Veuillez déclarer toutes les revenus bruts tirés des services de gestion des déchets (arrondi au dollar) en 2012. Ne déduisez pas les dépenses. Voir la liste à la question 6.2 pour les inclusions.

Total des revenus ► ⁷⁰⁸ \$

6.2 Veuillez estimer le pourcentage de tous les revenus bruts (déclarés à la question 6.1) tirés de chacune des activités suivantes.

	Pourcentage
Paiement des factures de services publics (pour les services de gestion des déchets) ►	700 <input type="text"/>
Montant reçu des perceptions municipales (pour les services de gestion des déchets) ►	701 <input type="text"/>
Prestation de services de gestion des déchets aux entreprises à contrat ►	702 <input type="text"/>
Vente de matières recyclables (veuillez inclure le compostage) ►	703 <input type="text"/>
Frais de déversement reçus ►	704 <input type="text"/>
Redevances reçues en raison de la présence d'une installation d'élimination des déchets ►	705 <input type="text"/>
Subventions, prêts sans intérêt, recettes non fiscales reçues du fédéral ou du provincial (y compris les prêts et les subventions d'infrastructure ou de programmes spéciaux) ►	706 <input type="text"/>
Autres recettes non fiscales relatives à la gestion des déchets (p. ex., la vente d'étiquettes pour les sacs, la vente de composteurs et les autres recettes provenant de frais assumés par les utilisateurs) ►	707 <input type="text"/>
Le total doit être égal à ►	100 %

6.3 Dépenses courantes. Veuillez déclarer toutes les dépenses brutes administratives et courantes (arrondi au dollar) effectuées en 2012 relativement à la gestion des déchets. Ne déduisez pas les revenus. Veuillez inclure les dépenses internes, les paiements versés à des entrepreneurs et les paiements versés à d'autres municipalités/administrations.

	Dollars
Collecte de tous les déchets et de toutes les matières recyclables et organiques ▶	712 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Frais versés aux installations d'élimination/traitement des déchets, installations de récupération et de tri, installations de traitement de matières organiques (p.ex., redevance de déversement) ▶	716 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Exploitation d'une station de transfert des déchets ▶	750 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Exploitation d'installations d'élimination/de traitement ▶	720 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Exploitation d'installations de récupération et de tri ▶	724 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Exploitation des installations de traitement de matières organiques (p. ex., installation de compostage, digesteur) ▶	728 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Contribution à des fonds pour l'entretien des sites d'enfouissement suite à leur fermeture ▶	747 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Autre (Veuillez préciser) ⁷⁴⁶ <input type="text"/> ▶	732 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Total des dépenses courantes ▶	736 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

6.4 Dépenses en immobilisations. Veuillez déclarer toutes les dépenses en immobilisations effectuées en 2012. Inclure les dépenses en immobilisations neuves (non amorties), les dépenses en immobilisations neuves achetées au Canada, ainsi que toutes les dépenses en immobilisations importées (neuves et usagées).

Total des dépenses en immobilisations ▶ ⁷⁴² \$

6.5 Emploi. Veuillez déclarer la moyenne d'employés à temps plein (30 heures ou plus par semaine) et la moyenne d'employés à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) dont la fonction principale est de travailler aux activités de gestion des déchets de cette administration en 2012. Ne pas préciser les équivalents d'employés à temps plein pour les employés à temps partiel. Ne pas inclure les contractuels et les employés en sous-traitance.

	Moyenne du nombre d'employés en 2012	
	Temps plein	Temps partiel
Nombre total d'employés ▶	744 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	745 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Section 7

Attestation

7.1 J'atteste qu'à ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.

Signature

Date

0015

Année

Mois

Jour

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom de la personne qui a rempli le questionnaire

0013

Téléphone

0017

Poste

0027

Titre de la personne qui a rempli le questionnaire

0014

Télécopieur

0016

Adresse de courriel

0018

Adresse de votre site Web

0020

7.2 Combien de temps environ avez-vous pris pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire ?

901

Heures

Commentaires

Veillez nous faire part de vos commentaires au sujet de la présente enquête (p. ex., longueur, questionnaire facile à remplir, suggestions pour des questions futures, suggestions sur la présentation). Utilisez l'espace ci-dessous ou joignez d'autres documents au questionnaire si vous souhaitez fournir des renseignements supplémentaires sur vos activités de gestion des déchets.

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec nous.

**Division des opérations et de l'intégration, JT-2-C4,
Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6**

Téléphone (sans frais) : 1-866-445-4323

Télécopieur : 1-888-883-7999

Adresse électronique : enviro-dechets-adminpub@statcan.gc.ca

**Veillez retourner le
questionnaire dans
l'enveloppe ci-jointe**

Nous vous remercions de votre collaboration!

Introduction

Les statistiques sur les déchets sont des ensembles importants de données servant à élaborer des politiques d'intérêt public et des pratiques environnementales. La Division des comptes et de la statistique de l'environnement de Statistique Canada joue un rôle important dans la mise en valeur des statistiques de l'environnement pour le Canada. L'un des objectifs de la Division consiste à élaborer un ensemble complet de statistiques sur les dimensions matérielles et financières de la gestion des déchets.

Qu'est-ce que les déchets?

Ces dernières années, on a proposé plusieurs définitions des déchets. Un point commun à ces définitions est la notion que les déchets sont des matières indésirables dont le producteur veut se débarrasser. Les matières indésirables peuvent être des sous-produits d'un procédé de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur aux yeux de son propriétaire actuel – par exemple un journal qui a été lu, un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu ou une pomme qui a été mangée jusqu'au cœur, tous ces objets étant semblables dans la mesure où ils ont perdu leur valeur inhérente originale du point de vue des consommateurs.

Si ces matières perdent leur valeur inhérente de sorte que leur élimination permanente est la solution la plus viable ou peut-être la seule solution possible, un fournisseur de services de déchets intervient à titre d'agent pour libérer le producteur des déchets du fardeau de leur élimination.

Toutefois, les matières peuvent avoir une valeur du point de vue d'un tiers – le journal peut servir de matière première dans une usine de pâtes et papiers; le cœur de pomme peut être composté – ainsi, un fournisseur de services de déchets peut réacheminer ce genre de matière. Une valeur est accordée à la matière grâce à un processus qui en assure le traitement et la réintroduction sur le marché sous forme de bien ayant une certaine valeur. Par exemple, le journal peut être recueilli et transporté vers une installation de récupération et de tri qui en assure le tri, la mise en ballot et le compactage – préparation qui le transforme en un objet commercialisable (ayant une certaine valeur) pour un acheteur comme une usine de pâtes et papiers.

Qu'est-ce que l'industrie de la gestion des déchets?

L'industrie canadienne de la gestion des déchets comprend deux éléments interdépendants : d'une part, les administrations publiques et les autres organismes publics qui assurent, directement ou indirectement, la prestation de services de gestion des déchets et, d'autre part, les entreprises privées qui fournissent ces services. Pour obtenir l'information nécessaire afin de dresser un tableau de ces deux éléments, nous utilisons deux enquêtes. La première est l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises*, et l'autre est l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques*. Ces deux enquêtes permettent de recueillir des données sur les ressources financières et humaines (recettes, dépenses, emploi) et sur les aspects matériels (quantités des divers types de déchets éliminés ou recyclés) de l'industrie de la gestion des déchets.

Pour les besoins de ces deux enquêtes, l'industrie de la gestion des déchets comprend généralement les entreprises et les organismes publics se trouvant au Canada qui fournissent des services de collecte, de transport, de réacheminement, de traitement ou d'élimination des déchets, des matières recyclables ou des matières organiques. La majorité des revenus des établissements proviennent de ces activités. Définissons ces activités plus en détails :

- » Les modes de collecte des déchets, des matières recyclables et des matières organiques sont la collecte au trottoir, la collecte derrière le bâtiment et la collecte automatisée. Le transport peut se faire vers un site intermédiaire ou un site d'élimination définitive.
- » Le réacheminement des déchets comprend la transformation physique des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation. De telles activités comprennent le tri, le nettoyage, la réduction du volume, ainsi que le compostage et la digestion anaérobie.
- » Parmi les installations d'élimination des déchets, on retrouve les sites d'enfouissement, les incinérateurs/ les installations d'énergie provenant des déchets

On exclut :

- » Les déchets produits au cours de l'extraction ou de la récolte des ressources naturelles (p. ex. le fumier, les déchets de transformation du poisson, les déchets provenant des cultures, les déchets d'élagage des arbres (arbres en milieu urbain et dans les vergers), les résidus miniers et les déchets d'usines;
- » Les polluants de l'air habituels;
- » Les effluents liquides produits par les établissements manufacturiers et les établissements de transformation;
- » Les matières utilisées comme couverture de site d'enfouissement;
- » Les sols propres ou contaminés (y compris le sol utilisé comme couverture d'un site d'enfouissement);
- » Les boues industrielles;
- » Les débris rocheux;
- » Les sous-produits désignés sous le terme générique de déchets nucléaires;
- » Les déchets des champs pétrolifères;
- » Les déchets de toilettes portables.

Ces déchets sont conformes à la définition des déchets utilisée par le Conseil canadien des ministres de l'environnement.

Estimation des sources de déchets (ordures), des matières recyclables et des matières organiques

On reconnaît qu'il est souvent très difficile de préciser les quantités de déchets ainsi que des matières recyclables et organiques selon la source, à moins que l'entreprise ou l'administration locale n'assure la collecte et la préparation des matières à partir d'une seule source (p. ex. une entreprise qui assure la collecte des déchets provenant uniquement de sources industrielles, commerciales, et institutionnelles (ICI)).

Dans cette enquête, on vous demande d'estimer la proportion de matière selon la source en trois endroits (s'il y a lieu et si vous avez les données) : le lieu de traitement des matières organiques, le lieu de la préparation des matières recyclables et le lieu de l'élimination. Si vous participez à une ou à plusieurs de ces activités, on vous demandera d'estimer la proportion de déchets ou de matières recyclables ou organiques provenant de sources résidentielles et non résidentielles, ainsi que de travaux de construction et de démolition. Bien que ce genre d'estimation soit difficile à effectuer, veuillez fournir des données aussi exactes que possible.

Définitions

Biosolides

Englobe toutes les matières solides ou semi-solides produites par l'eau usée traitée.

Cendres résiduelles

Cendres laissées après l'incinération d'un déchet.

Centre de recyclage/centre d'apports volontaire

Une installation ou un site où le public peut déposer des matières pour le recyclage ou la réutilisation. Dans quelques cas les résidus domestiques dangereux sont acceptés.

Centre de récupération et de tri

Une installation où les matières qui sont collectées en vue de leur recyclage, sont préparées ou traitées. La préparation ou le traitement peuvent comprendre le tri, le nettoyage, la mise en ballot, la réduction du volume et l'entreposage, jusqu'à ce que les matières soient expédiées.

Collecte de déchets, non résidentiels (non dangereux)

La collecte de déchets non dangereux, d'ordures, de rebuts, de rejets et de matières non triées provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'agriculture, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services. Les déchets peuvent être transportés vers un site intermédiaire, un site d'élimination définitive ou une installation de traitement.

Collecte de déchets, résidentiels (non dangereux)

La collecte de déchets non dangereux, d'ordures, de rebuts, de rejets et de matières non triées provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété. Voici des exemples de modes de collecte : la collecte au trottoir, la collecte derrière le bâtiment et la collecte automatisée. Les déchets peuvent être transportés vers un site intermédiaire, un site d'élimination définitive ou une installation de traitement.

Collecte de matières organiques, non résidentielles

Collecte de matières organiques par exemple comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les résidus de cultures agricoles, les déchets ligneux, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services.

Collecte de matières organiques, résidentielles

Collecte de matières organiques par exemple comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété.

Collecte de matières recyclables, non résidentielles (non dangereuses)

Collecte de matières recyclables non dangereuses, par exemple le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre, provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services. Les matières recyclables peuvent être transportées vers un site intermédiaire par exemple une installation de récupération et de tri ou une installation de transfert.

Collecte de matières recyclables, résidentielles (non dangereuses)

Collecte de matières recyclables non dangereuses, par exemple le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre, provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété. Les matières recyclables peuvent être transportées vers un site intermédiaire comme une installation de transfert.

Compostage

Processus de traitement biologique aérobie utilisé le plus souvent au Canada à l'heure actuelle pour la gestion des déchets biodégradables, par exemple les résidus de feuilles et de jardin et les déchets de nourriture. Voir aussi digestion anaérobie.

Déchets de l'agriculture

Les déchets provenant des activités agricoles, comme les résidus de l'application de pesticides, d'herbicides, d'engrais et autres produits chimiques, les eaux usées et la litière.

Déchets de bois

Les principaux composants le bois débité, les résidus d'ébranchage, les arbres, les branches et autres débris ligneux provenant des activités de construction, de démolition, de nettoyage et d'essouchage. Cela comprend le bois de construction de dimensions courantes, le contreplaqué, les panneaux de particules et de fibres, les plates-formes, les caisses, les clôtures en bois, le bois imprégné sous pression, les bardeaux de bois, les portes de bois, les produits de bois créosoté, les déchets ligneux de démolition et le bois peint.

Déchets de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD)

Déchets CRD, appelés aussi déchets DDC (démolition, délaielement, construction), issus d'activités de construction et de démolition. Il s'agit généralement de matériaux tels que le béton, la brique, le bois peint, les gravats, les cloisons sèches, le métal, le carton, les portes, les fenêtres et le câblage. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains qui ne sont pas développés.

Déchets dangereux

Matières qui peuvent être dangereuses pour la santé humaine ou l'environnement, en raison de leur nature dangereuse, inflammable, corrosive, explosive ou toxique et qui exigent des techniques de manutention spéciales, tel qu'il a été précisé par le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (1985), la Convention de Bâle (1989) ou le Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux (1992).

Déchets de la foresterie

Les débris et les déchets provenant de la gestion forestière. Cela comprend notamment les arbres, les souches et les branches qui ont été rejetés.

Déchets (ordures) non dangereux

Matières qui sont des produits et sous-produits dont le producteur n'a plus besoin et qui sont dirigés vers des installations d'élimination des déchets pour l'élimination.

Déchets de nourriture

Comprend tous les déchets de cuisine destinés au compostage ou à la digestion anaérobie, comme les restes de nourriture, les moutures de café et de coquilles d'œuf.

Déchets organiques séparés à la source (OOS)

Le tri des déchets organiques dès leur production (maison, bureau ou autre lieu d'affaires) par le producteur. Cela comprend les restes de nourriture et les articles en papier souillé. Cela peut aussi inclure tous les emballages souillés, comme les contenants de crème glacée, les moules à gâteaux en papier, les sacs de farine ou de sucre, les gobelets à café en papier et les assiettes en carton.

Déchets résidentiels

Déchets provenant de logements principaux et saisonniers, y compris des maisons unifamiliales et multifamiliales, ainsi que de tours d'habitation dont la hauteur varie.

Cela comprend :

- » Les déchets recueillis par la municipalité (par ses propres employés ou par une entreprise qui a signé un contrat);
- » Les déchets de sources résidentielles qui sont apportés par le producteur à des dépôts, à des stations de transfert et à des sites d'enfouissement.

Déchets des secteurs industriels, commerciaux et institutionnels (ICI), déchets non résidentiels

Déchets qui sont produits par toutes les sources non résidentielles d'une municipalité et que l'on exclut des déchets résidentiels. Cela comprend :

- » Les déchets industriels produits par les secteurs manufacturier, primaire et secondaire, puis gérés hors site des opérations manufacturières. Ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé;
- » Les déchets commerciaux produits par des opérations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants, et les bureaux; certains déchets commerciaux (provenant de petites boutiques, par exemple) peuvent relever du mode de collecte municipale tout comme les déchets résidentiels;
- » Les déchets du secteur institutionnel produits par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées et les universités; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé.

Digestion anaérobie

Une série de processus où les matières biodégradables sont décomposées par des microorganismes dans un environnement exant d'oxygène.

Électroménagers

Comprend les articles métalliques comme les cuisinières, les réfrigérateurs, les congélateurs, les conditionneurs d'air, les déshumidificateurs, les machines à laver, les sécheuses, les réservoirs à eau chaude, les éviers métalliques, les fours à micro-ondes et autres articles métalliques.

Électroniques

Les produits électroniques fonctionnent à l'aide d'électricité et/ou de piles. Sont aussi compris dans cette catégorie les composantes munies d'une carte de circuits imprimés qui n'ont pas nécessairement besoin d'électricité provenant d'une prise, comme le matériel de télécommunication. On y trouve les ordinateurs personnels et portatifs, les moniteurs, le matériel périphérique (comme les imprimantes ou les lecteurs optiques), les téléphones conventionnels et cellulaires, les télécopieurs, les chaînes audio, les baladeurs et les jouets munis de composantes électroniques destinés aux enfants.

Énergie des déchets

La production d'énergie électrique ou thermique à partir du traitement des déchets. La plupart des procédures de transformation des déchets en énergie produisent directement de l'électricité par combustion ou un combustible, comme du méthane, du méthanol, de l'éthanol ou un combustible artificiel.

Ferrailles

Les morceaux de pièces métalliques qui sont usés ou inutiles (p. ex., rognures) et peuvent être recyclés.

Feuilles et résidus de jardin

Comprend tous les résidus de jardin comme les feuilles, les tontes de gazon, les plantes et les branches.

Fonds d'entretien et de fermeture (sites d'enfouissement)

Les fonds réservés pour éventuellement payer les coûts d'entretien et de réhabilitation menant à la fermeture d'un site d'enfouissement. On utilise également le terme « fonds de réserve des sites d'enfouissement ».

Frais de déversement (frais d'élimination)

Frais versés au propriétaire, au bailleur ou à l'exploitant d'un site d'enfouissement lui accordant le droit d'éliminer des déchets à cet endroit. Les frais peuvent être évalués en fonction du poids (p. ex. à la tonne), du volume (p.ex. au mètre cube) ou selon les matières éliminées (les frais qui diffèrent selon le type de matières éliminées comme des produits blancs ou des pneus). Les redevances de déversement peuvent être payés aux propriétaires ou exploitants des installations de récupération et de tri, des installations de traitement de matières organiques ou des installations de traitement des déchets.

Gazéification

Transformation complète de matières organiques, principalement sous l'action de la chaleur, en gaz combustible.

Incinération/traitement thermique

La combustion de déchets. L'incinération transforme les déchets en cendres résiduelles, en gaz de combustion, en particules et en chaleur qu'il est ensuite possible d'utiliser pour produire de l'électricité. La plupart des organisations canadiennes considèrent l'incinération comme une forme d'élimination.

Matières organiques

Les matières vivantes ou mortes, comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les résidus de cultures agricoles, les déchets ligneux, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture.

Matière recyclable

Matière qui atteint la fin de sa vie utile, sous sa forme originale ou selon son but initial, et qui peut être transformée par le recyclage en une matière première pouvant servir à un autre processus de production.

Métaux ferreux

Des métaux qui contiennent du fer. Ils peuvent également contenir d'autres métaux ou éléments en petites quantités possédant des caractéristiques précises. Ils sont magnétiques et ils résistent peu à la corrosion. L'acier est un métal ferreux. Le recyclage des métaux ferreux comprend, entre autres, le traitement des boîtes de conserve et des feuillets ainsi que l'extraction des métaux présents dans les appareils électroménagers.

Plastique – PET (1)

Le polyéthylène téréphtalate, appelé couramment « PET », est une résine de polymère appartenant à la catégorie du polyester. Le PET est identifié par le premier symbole de recyclage. Les objets fabriqués en PET qui sont aisément recyclables sont les bouteilles de boisson gazeuse de deux litres, les bouteilles d'eau, les bouteilles d'huile à friture et les pots de beurre d'arachide.

Plastique – PEHD (2)

Le polyéthylène haute densité est un thermoplastique de polyéthylène fabriqué avec du pétrole. Le PEHD est identifié par le deuxième symbole du recyclage. Les objets fabriqués en PEHD qui sont aisément recyclables sont les bouteilles de détergent, les pots à lait et les sacs d'épicerie.

Plastique – tous les autres (3-7)

Polychlorure de vinyle – PCV (3), polyéthylène basse densité – PEBD (4), polypropylène – PP (5), polystyrène – PS (6), autre (7).

On les utilise fréquemment dans (3) les tuyaux en plastique, les meubles de jardin, les emballages moulants, les bouteilles d'eau; (4) les sacs de nettoyage à sec, les sacs de produit, les sacs de poubelle; (5) les bouchons d'aérosol, les pailles; (6) les pastilles d'emballage ou de styromousse, les tasses, les contenants à double coque; (7) les contenants à nourriture.

Quantité de matière reçue à l'installation

Quantité, selon le poids, de matières non traitées (p. ex. des matières organiques) introduite dans une installation de traitement (p.ex. une installation de compostage).

Recyclage

Procédé par lequel une matière recyclable (p.ex. le verre, le métal, les matières plastiques et le papier) est réacheminée du flux des déchets et transformée en un nouveau produit ou utilisée en tant que substitut d'une matière brute.

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Il s'agit de produits rejetés par les ménages et qui ne peuvent être récupérés dans le cadre des programmes de recyclage résidentiel. Ces produits constituent un danger pour les systèmes de gestion des déchets municipaux en raison de leur nature dangereuse et toxique (sont compris des déchets solides ou liquides ou des contenants renfermant des gaz, qui ont dépassé leur durée de vie utile). Il peut s'agir de produits inflammables, corrosifs, explosifs ou toxiques qui ne doivent pas se retrouver dans les sites d'enfouissement ou les réseaux d'égout.

Résidu de traitement

Matière retirée du circuit de déchets en vue d'être recyclée ou compostée, mais qui n'a pu être recyclée ou compostée en raison de sa non-conformité (p. ex. la matière était contaminée ou ne pouvait être traitée).

Services de recyclage (déchets non dangereux)

La récupération et le traitement de matières recyclables, comme le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre provenant du flux de déchets non dangereux, en utilisant des méthodes de mise en ballots, de nettoyage, de tri, de réduction du volume et de préparation à l'expédition. Ces activités se déroulent en général dans un centre de récupération et de tri.

Service de traitement des matières organiques

La décomposition des matières organiques par les processus de compostage ou la digestion anaérobie.

Site d'enfouissement

Terrain servant principalement à l'élimination de déchets. Il peut s'agir d'ordures non traitées, ainsi que de résidus d'opération de traitement (p. ex. résidus de récupération, cendres d'incinérateur et résidus de traitement des matières organiques).

Site d'enfouissement bioréacteur

Un site d'enfouissement où l'eau et l'air sont circulés pour accélérer la décomposition des déchets.

Site d'enfouissement stabilisé

Un site d'enfouissement ressemble à un site d'enfouissement traditionnel, sauf que les déchets y font l'objet d'un examen, puis ils sont traités de façon mécanique et biologique avant l'enfouissement. L'examen des déchets (habituellement dans le cadre de programmes de collecte d'articles triés à la source) permet de retirer les matières recyclables et celles qui ne sont pas destinées à l'enfouissement. Le reste est envoyé au compostage et à l'enfouissement. Ce type de traitement des déchets avant l'enfouissement réduit la production de gaz d'enfouissement et de lixiviat.

Sols contaminés

Sols contenant des matières qui, de par leur nature, exigent une élimination contrôlée.

Sols propres

Les sols propres sont des matières solides inertes non contaminées qui comprennent la terre, la roche, la pierre, les déblais de dragage, l'asphalte usagé, la brique, les blocs et le ciment. Les sols propres sont « propres » puisque ces matières ne sont contaminées par aucun déversement ou rejet.

Source de matière

Source de production de déchets ou de matières recyclables. Les catégories de sources sont les suivantes : résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI), construction, rénovation et démolition (CRD). Il est parfois difficile d'établir la source d'une matière donnée en raison du manque de suivi ou de modalités de collecte complexes (p. ex. collecte par sous-traitance ou véhicules assurant la collecte de déchets provenant de diverses sources).

Station ou installation de transfert de déchets (non dangereux)

Installation où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'à une installation d'élimination (site d'enfouissement, incinérateur) ou de recyclage.

Tonne métrique

Une mesure de masse équivalant à 1 000 kilogrammes ou à 2 204 livres.

Traitement des déchets résiduels (non dangereux)

Une opération durant laquelle les propriétés physiques ou chimiques des déchets non recyclables sont transformées afin d'en réduire la taille ou le volume. Le traitement des déchets comprend le déchiquetage, le compactage et la transformation.

Transport de déchets

C'est le transport de déchets d'un site ou d'une région géographique vers un autre endroit. Cela exclut la collecte de déchets et se limite aux activités comme l'exportation de déchets ou le transport des déchets d'une station de transfert à des fins d'élimination ou de traitement.

Conversions

1 verge cube = 0,764 mètre cube

1 kilogramme = 2,2 livres

1 tonne métrique = 1 000 kg = 2 204 livres

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'article 12 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 12 ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.

Veuillez garder une copie pour vos dossiers.

Consultez notre site Web à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca